

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le

ID : 056-200027027-20260407-DELIB\_43\_2026-DE

**Indemnités de fonction du Président, des Vice-Présidents et des Conseillers Communautaires de la  
Communauté de Communes Arc Sud Bretagne**

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique	Montant
Président	62,81	2 581,82 €
Vice-Présidents	16,16	664,26 €
Conseillers Communautaires	0	0 €